

# PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

20 Juin. — Le Conseil des Ministres réuni à l'Élysée s'occupe de questions diverses et décide entre autres choses, qu'aucune nomination ou aucun avancement de fonctionnaires ne pourra avoir lieu, à l'avenir, sans que le préfet du département de la résidence de ce fonctionnaire eût été préalablement consulté sur son attitude politique.

21 Juin. — Le Président du Conseil adresse aux préfets une circulaire touchant l'attitude des fonctionnaires vis-à-vis des institutions républicaines.

22 Juin. — M. Loubet se rend au Mans pour y présider le concours fédéral de Gymnastique. Le chef de l'État accompagné du Président du Conseil et du Ministre de la Guerre, reçoit l'accueil le plus enthousiaste.

— M. Camille Dethil, radical, est élu sénateur de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Bourgeat, décédé.

— L'inauguration du monument élevé à Charleroi, à la mémoire des soldats français morts en 1870, sur le sol belge, donne lieu à une imposante manifestation d'amitié entre les deux pays.

23 Juin. — La Chambre continue les opérations relatives à la vérification des pouvoirs.

— Un grand nombre de missions se rendent à Londres pour la cérémonie du couronnement. Le roi et la reine d'Angleterre sont rentrés à Londres. On

remarque que malgré la chaleur, le roi porte un pardessus, tout en paraissant, toutefois, en excellente santé.

24 Juin. — On apprend avec stupéfaction que la cérémonie du couronnement du roi Édouard VII est remise à une époque indéterminée, par suite de la gravité de son état de santé qui aurait nécessité une opération immédiate.

25 Juin. — Les nouvelles parvenues à Paris, sur la maladie du roi d'Angleterre ne sont pas trop pessimistes. L'état de l'illustre malade suivrait un cours satisfaisant.

— Les membres de la mission française ont quitté Londres pour retourner à Paris. Presque toutes les autres missions sont également parties.

26 Juin. — Les nouvelles de la santé du roi Édouard VII continuent à être rassurantes. D'après les derniers bulletins, la maladie suit une marche normale et rien ne fait présager jusqu'à présent de complication.

— Un accident de chemin de fer se produit près de Melle (Deux-Sèvres). On compte de nombreux blessés.

27 Juin. — Au Palais Bourbon, la discussion des diverses interpellations sur l'affaire Humbert se termine par un ordre du jour de confiance au Gouvernement, voté par 403 voix contre 74.

— La Chambre des représentants de Washington vote le projet du canal de Panama.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

M. Paul Loron, pépiniériste, a constaté samedi matin que la porte d'une cabane à outils qui se trouve dans une de ses pépinières, au lieu dit « La briqueterie » avait été ouverte pendant la nuit.

La serrure était forcée et la gache arrachée.

Aucun outil n'a été pris. L'entrée d'un hangar, situé à côté également été forcée.

Au cours de leurs investigations dans la commune de Dammartin, les gendarmes ont en outre reçu les déclarations de MM. Elic Mony, repasseur, Antoine Loron, Victor Barbou, pépiniériste, Léopold Boullinier, charcutier, Arthur Pique, maraîcher, François Guilbert, teinturier, Charlemagne Bouvier, qui ont relevé les mêmes faits dans leurs jardins.

Toutes les portes, au nombre d'une trentaine, ont été fracturées de la même manière, à l'aide de pesées successives faites avec un ciseau.

Ce ciseau a été retrouvé à Saint-Mard, où quelques effractions analogues ont été signalées.

Enfin M. Thonnerieux propriétaire, a fait dimanche soir, à la gendarmerie une déclaration semblable à celle des précédents plaignants. Le malfaiteur a pris dans sa cabane à outils quelques sous et un demi-litre de vin blanc.

Partout ailleurs il n'a presque rien volé.

Des battues sont faites dans les environs et particulièrement dans le bois du Jars pour retrouver ce monomane de l'effraction.

(Journal de S.-et-M.)

La fête patronale de la Société de secours-mutuels a été célébrée mardi dernier avec le cérémonial ordinaire, favorisée par un soleil resplandissant dont les effets n'ont pas provoqué le moindre incident au cours de cette journée.

La Fanfare, qui selon l'usage était de la partie, s'est bien divertie et a banqueté aux frais de son généreux Président.

Dès neuf heures tout était rentré dans l'ordre et chacun a fait comme dans la chanson de Malbrough.

Les élections pour le renouvellement du conseil d'administration de la société de Secours Mutuels ont donné les résultats suivants sur 174 votants :

President :	M. Hémar	171 voix
Vice Président :	M. Moreau	169 —
Secrétaire :	M. Lemarié	166 —
Vice-Secrétaire :	M. Francart	168 —
Trésorier :	M. Berger	171 —
Vice-Trésorier :	M. Bruyet	166 —
<i>Administrateurs :</i>		
	M. Bénard	171 —
	M. de Chalambert	169 —
	M. Fourie	169 —
	M. le Docteur Achille Beuve	168 —

Samedi dernier, M. Méret fauchait dans un pré dit le « Jonet de Rouvres » sur le bord du chemin des « Fiches blanches », il avait accroché son carnier, sa blouse et son gilet de travail à quelques mètres de lui, à la branche d'un pommier.

Quand, à 11 heures, il voulut prendre son déjeuner, il s'aperçut que son carnier et ses effets avaient disparu.

Il retrouva ses vêtements cinquante mètres plus loin, mais le carnier point. Le voleur était pieds nus, d'après les traces relevées, et guettait l'occasion non loin de là.

Ce vol cause à M. Méret un préjudice de 25 francs.

### SAINT-MARD

La Société musicale l'Avenir, vient de se reconstituer son bureau de la façon suivante :

MM. Cartier, Inspecteur du chemin de fer du Nord, président ; Boulanger, propriétaire, Vice-président ; Paradis, directeur ; Deneyer, sous-directeur ; Berthault, secrétaire ; Robin Alphonse, trésorier ; Bouchet et Noël père, membres.

Tout en regrettant vivement la décision prise par l'ancien Conseil d'administration de la Société musicale « l'Avenir » qui avait à sa tête, comme président, un homme particulièrement dévoué à cette jeune société, nous la félicitons vivement d'avoir su trouver dans M. Cartier, Inspecteur au Chemin de fer du Nord, un nouveau président actif et intelligent, qui saura maintenir haut et ferme la bonne réputation de cette phalange de jeunes artistes, devant lesquels l'Avenir se montre plein des plus séduisantes promesses.

### JUILLY

L'Assemblée générale des membres honoraires et exécutants de la fanfare de Julilly s'est réunie le 20 Juin pour nommer un Directeur en remplacement de M. Fromont, démissionnaire pour cause de santé, sous la présidence de M. Barre, notaire honoraire.

M. Lebègue, secrétaire de la Société, a donné lecture d'une lettre de M. Fromont, ainsi conçue :

Ce n'est pas sans le plus vif regret, que pour cause de santé, je me vois forcé de quitter mes fonctions de Directeur de votre société que je dirige depuis plus de onze ans.

Dans ma retraite, je conserverai toujours le souvenir des bonnes journées que nous avons passées ensemble, de

charmantes réunions de Sainte-Cécile, fête d'union et de franche gaîté, des tournois pacifiques auxquels nous avons pris part et toujours couronnés de succès.

Je n'oublierai pas non plus votre sympathique et vénéré président, si content quand à l'issue d'un concours une dépêche télégraphique lui annonçait la victoire.

Je garderai également un bon souvenir des membres honoraires qui en nous aidant de leurs conseils, ont bien voulu s'intéresser à la prospérité et au développement de la Société.

En acceptant ma démission, je vous prie, MM. de vouloir bien m'inscrire membre honoraire de la fanfare que j'ai mais tant et à laquelle je crois avoir consacré tout ce que j'avais de force et d'activité.

Je souhaite la bienvenue à votre nouveau directeur. Permettez-moi, mes chers amis, de vous donner un dernier conseil : c'est de lui rendre la tâche aussi facile que vous l'avez fait à moi-même par votre union, votre discipline, votre assiduité aux répétitions, vos sentiments de bonne confraternité et de nouveaux succès vous sont assurés.

M. Lebègue a ensuite prononcé l'allocation suivante :

Nous ressentons vivement la décision que M. Fromont vient d'être obligé de prendre à cause de sa santé.

Tous nous savons avec quel admirable dévouement il a dirigé notre fanfare pendant onze ans.

Ses connaissances étendues en harmonie, une conception très nette de la justesse des sons et des accords, jointes à une patience à toute épreuve, faisaient de lui un chef de musique éminent.

Du reste, il a fait ses preuves et sous sa direction notre fanfare a connu tous les succès.

Aije hésite de rappeler à votre souvenir les concours de Meaux, Troyes, Angers, Bernay etc ? Qu'il me suffise de dire que dans les sept concours auxquels nous avons pris part sous son habile direction nous avons remporté : un premier prix à vue avec félicitations, quatre premiers prix d'exécution, trois prix d'honneur.

Je ne parle pas des seconds prix pourtant bien méritants et dont nous sommes très fiers.

Enfin, l'année dernière, au concours de Bernay, alors qu'un premier prix ascendant nous était attribué, le Jury décernait à M. Fromont un prix de direction, c'était une récompense bien méritée.

Messieurs.

Si je vous rappelle toutes ces choses, c'est qu'il convient qu'un témoignage public de satisfaction et de reconnaissance soit offert à notre ancien chef, et je crois être l'interprète de vos plus intimes sentiments en proposant à l'Assemblée de nommer M. Fromont directeur honoraire de la fanfare « l'Espérance de Juilly ».

Par acclamation et à l'unanimité, M. Fromont a été nommé directeur honoraire. On a procédé ensuite à la nomination du nouveau directeur.

C'est M. Jules Laillier, si connu dans la région qui a été désigné.

M. Fromont a été vivement touché de la marque de sympathie qui lui a été témoignée et a chargé M. Lebègue de transmettre à l'Assemblée ses plus sincères remerciements.

#### MONTÉE

Se rendant samedi dernier, au lieu dit les Moulins, pour visiter une maison inhabitée dont il a la garde et appartenant aux héritiers Lefèvre et Bonnet, M. Albert Bouchet, jardinier constatait que les volets d'une fenêtre étaient ouverts et qu'un barreau avait été cassé.

Ayant pénétré dans la maison, il acquit bientôt la certitude que des malfaiteurs s'y étaient introduits.

Dans toutes les pièces, meubles et objets divers étaient bouleversés.

Ce qui est le plus surprenant, c'est que les visiteurs n'avaient volé que deux bouteilles d'eau-de-vie d'une valeur de 6 fr.

On avouera que les deux auteurs de ce cambriolage se sont donné beaucoup de mal pour un si piètre butin.

Dès 7 heures et demie du matin, le 18 juin, le sieur Oudart Louis, 50 ans fendeur d'échalas, partait dans les bois à son travail ; sa femme, née Berger, vint lui apporter à manger à 11 heures.

Ils rentrèrent vers 8 heures du soir et remarquèrent qu'on avait brisé la serrure de la porte d'entrée qu'ils trouvèrent entr'ouverte.

Le sieur Oudart monta aussitôt dans sa chambre à coucher et constata que sa malle avait été ouverte et que le linge placé sur son lit était retiré et jeté pèle-mêle dans la chambre.

Après examen il s'aperçut qu'on lui avait volé une somme de vingt-cinq francs, renfermée dans une petite boîte en carton, une montre en nickel, estimée 10 fr. une paire de draps de lit tout neufs valant 25 francs, marqués au coton rouge O. B., un rasoir et une boîte, valant 7 fr. 50, un calepin avec couverture en parchemin, portant le nom de son patron : Bagnost frères, marchands de bois à Pierry, pres Epernay (Marne), et un pain de cinq livres.

On avait changé de place une cognée et une serpe ; ces outils avaient probablement servi au voleur à fracturer la malle.

La pince à voie et la scie du fendeur d'échalas avaient également disparu.

L'auteur de ce vol est inconnu.

#### TIEUX

Une rixe a éclaté dimanche dernier vers onze heures du soir, entre les nommés Jean Gallais, âgé de 32 ans, Firmin Raillet, 28 ans, et plusieurs ouvriers belges.

Les sujets de Léopold, d'après la chronique du pays, seraient les agres-

seurs, ils auraient frappé sans aucune provocation.

C'est à élucider.

A l'exception d'Augusta Librecht, 21 ans, et Vincent Gaussens, 27 ans, les autres sont inconnus.

Les inculpés ont déclaré avoir été attaqués et même ne pas avoir frappé.

Un procès-verbal leur a été quand même dressé. L'instruction éclaircira l'affaire.

#### CLAYE

On nous écrit :

Le 18 courant, entre cinq et six heures du soir, le jeune Gaston Lignot âgé de quatre ans, jouant sur le bord du canal de l'Ourcq, lorsqu'il tomba dans ce cours d'eau.

Attiré par les cris de l'enfant et de plusieurs personnes, son frère aîné, Marins, âgé de quatorze ans, se jeta résolument à l'eau et parvint, non sans peine — car déjà le courant l'entraînait — à le retirer du canal sain et sauf.

Nous adressons au jeune sauveteur — dont ce n'est pas le début — nos plus vives félicitations.

Dans l'après-midi du dimanche 15 juin, vers deux heures du soir, les gendarmes de service en ville, ont rencontré dans la grande rue un individu étranger à la localité, à qui ils ont demandé son identité et ses papiers.

Cet individu a répondu qu'il se nommait Bonenberger Charles, charretier, âgé de 24 ans, né à Pantin, et sans domicile fixe.

Entré à l'hôpital en janvier 1902, il en est sorti dernièrement au bout de cinq mois de séjour, sans réclamer de bulletin de séjour ; depuis il cherche du travail sans pouvoir en trouver ; il vit des secours qui lui sont

délivrés dans les mairies. Il a été arrêté.

#### VILLEVAUDE

Le 13 juin, dans la soirée, le sieur Carpentier Josse-Léonic, 54 ans, berger, étant au théâtre installé chez le sieur Deschamp, aubergiste, eut une petite discussion avec le sieur Doublet Albert-Augustin-Léon, 27 ans, manouvrier, pour une question d'argent et à l'occasion du fils Siebold, qui ne jouit pas de toutes ses facultés et dont il avait prévenu le père, demeurant au Pin.

Vers 11 heures 45 du soir, le sieur Carpentier sortit de l'établissement Deschamp et prétend qu'il a reçu du sieur Doublet Léon trois coups de poing sur la figure, puis, au moment de rentrer chez lui, plusieurs autres coups de poing au même endroit.

Comme il n'y avait aucun témoin, on peut se demander jusqu'à quel point il faut ajouter foi à cette déclaration ; cependant le blessé porte à l'arcade sourcilière gauche et au front deux ecchymoses et plusieurs égratignures à la joue gauche, le tout sans gravité.

Le sieur Carpentier a porté plainte à la gendarmerie contre le sieur Doublet, qui a été l'objet d'un procès-verbal.

#### MARCHEMORET

M. Laroche, délégué cantonal, en visitant pour la première fois l'école de Marchemoret qui lui est dévolue, a inauguré ses fonctions en laissant à l'instituteur deux magnifiques volumes destinés aux deux élèves les plus méritants.

#### FRESNES

Le 11 mai dernier, Leclerc et Morel

qui étaient pris de boissons, se trouvaient à un théâtre installé sur la place publique. et. comme de bons poivrots qui se respectent, causaient par leurs propos déplacés, du scandale dans la salle.

Comme c'était son devoir, le garde-champêtre Tapajou voulut leur imposer silence.

Ce fut bien pis.

— Nous allons te casser la gueule... espèce de hout de c..... c'est pas toi qui nous fera taire, eh betterave!.....

Les spectateurs, scandalisés, durent s'interposer et menacèrent les deux perturbateurs de les « passer à tabac » s'ils ne se taisaient pas. Ceux-ci se le tinrent pour dit et la représentation put continuer.

Traduits devant le tribunal correctionnel de Meaux, ils sont condamnés Morel à 8 jours de prison et Leclere à 4 jours. Ils sont de plus gratifiés d'une amende de 5 francs pour ivresse.

(Indépendant)

ANNET

Le 12 juin dernier M. Simon Eugène, âgé de 32 ans, aubergiste, envoyait son apprenti chercher une caisse contenant 100 boîtes de sardines, déposée dans une buanderie.

Mais sa stupéfaction fut grande quand ce dernier revint lui dire que ladite caisse avait disparu.

— Croyant tout d'abord à une farce le patron se livra à des recherches, mais infructueuses,

La caisse avait vraiment été volée: il estime à 50 fr. le préjudice qui lui est causé.

L'auteur est inconnu

VILLERS-COTTERETS

Le centenaire d'Alexandre Dumas père sera célébré le 6 juillet à Villers-Cotterets; on lui associe un de ses

compatriotes. Demoustier, un littérateur du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur des *Lettres à Emilie*. Les fêtes sont dues à un comité que préside M. Paul Maurice, et dont font partie MM. Sardon, Claretie et Hermant, notamment. A la suite d'une entrevue entre M. Sardon et le ministre de l'Instruction Publique le programme en a été définitivement fixé. Au pied de la statue de Dumas, MM. Chaumié, Maurice et Abel Hermant prendront la parole, ou inaugureront au chant d'un cantate le buste de Demoustier, et, après le lunch et la visite du château François I<sup>er</sup>, une représentation théâtrale sera donnée avec le concours de la Comédie-Française. Le banquet du soir sera suivi d'un feu d'artifice et d'une curée aux flambeaux par l'équipage de classe de Villers-Cotterets.

### CERTIFICAT D'ÉTUDES

Canton de Claye

Examen du 17 Juin 1902

#### FILLES

Présentées, 44. — Admises, 38.

- 1 Chauveau Angèle, 12 ans, Villeparisis, 61 p.
- 2 Blot Henriette, 12 ans, Messy, 60 p.
- 3 Piron Germaine, 13 ans, Isles-lès-Villenoy, 59 p. 3/4.
- 4 Germain Eugénie, 12 ans, Isles-lès-Villenoy, 57 p. 3/4.
- 5 Bapst Georgette, 12 ans, Claye, 57 p.
- 6 Lefevre Marie, 11 ans, Fresnes, 56 p. 1/4.
- 7 Breton Louise, 12 ans, Claye, 55 p. 1/2
- 8 Jacquin Fernande, 12 ans, Villeparisis, 55 p.
- 9 Degand Philomène, 13 ans, Villeparisis, 54 p. 1/4.
- 10 Boreq Germaine, 12 ans, Claye, 53 p.
- 10 Chéron Lucie, 12 ans, Messy, 53 p.
- 12 Rouquie Laure, 12 ans, Claye, 52 p. 1/2
- 13 Papillon Genevieve, 13 ans, Fresnes, 52 p. 1/2.
- 14 Maillard Juliette, 12 a., Mitry, 52 p. 1/4
- 15 Lepage Madeleine, 13 ans, Nantouillet, 52 p.

- 16 Goguet Adèle, 12 ans, Villeparisis, 51 p. 1/2.
- 17 Gaillard Louise, 13 ans, Villeparisis, 51 p.
- 18 Japuis-Lucie, 13 ans, Claye, 50 p. 1/2
- 18 Noël Julienne, 12 ans, Ivorny, 50 p. 1/2.
- 18 Lambert Marguerite, 13 ans, Le Pin, 50 p. 1/2.
- 21 Mabilion Marcelle, 12 ans, Claye, 49 p. 1/2.
- 21 Pelletier Estelle, 12 ans, Fresnes, 49 p. 1/2.
- 23 Lemaïque Lucienne, 13 ans, Claye, 49 p.
- 23 Lecoq Valentine, 12 ans, Précy, 49 p.
- 25 Mathieu Jeanne, 13 ans, Annet, 47 p. 1/2.
- 25 Thevenard Lucienne, 13 ans, Carnelin, 47 p. 1/2.
- 27 Boutelet Charlotte, 12 ans, Charny, 47 p. 1/4.
- 28 Gallois Georgette, 13 ans, Annet, 46 p.
- 29 Boisseau Alphonsine, 14 ans, Claye, 45 p. 1/4.
- 30 De Backer Berthe, 12 ans, Mitry, 45 points.
- 31 Uytendaele Marie-Louise, 13 ans, Claye, 44 p. 1/2.
- 32 Varlin Alice, 13 ans, Claye, 44 p.
- 33 Fontaine Juliette, 13 ans, Villeparisis, 44 p. 1/2.
- 34 Dufour Gabrielle, 12 ans, Trilbardou, 44 p.
- 35 Piettre Henriette, 13 ans, Villeparisis, 39 p.
- 36 Boutelet Julie, 12 ans, Nantouillet, 38 p. 1/2.
- 37 Leroy Elisa, 13 ans, Compans, 38 p.
- 38 Bardin Marcelle, 13 ans, Mitry, 37 p. 1/2.

#### Mentions :

*Dessin.* — Piron, Chauveau et Fontaine.

*Apprentissage.* — Breton, Pelletier, Piron, Noël, Blot, Maillard, Lecoq, Chauveau, Gaillard.

*Economie domestique.* — Bapst, Boisseau, Breton, Japuis, Lemaïque, Mabilion, Uytendaele, Papillon, Piron, Blot, Chéron, Chauveau, Boutelet.

Examen du 18 Juin 1902

#### GARÇONS

Présentés : 36. — Admis : 34

- 1 Frisquet Maurice, 12 ans, Claye, 59 p. 1/4.
- 1 Linc Robert, 12 ans, Villeparisis, 59 p. 1/4.
- 3 Fourmerat Georges, 13 ans, Claye, 58 p. 1/2.

- 3 Aubin Fernand, 12 ans, Mitry, 58 p. 1/2.
- 5 Berger Emile, 13 ans, Charmenray, 55 p. 1/2.
- 6 Bauchy Pierre, 12 ans, Claye, 55 p. 1/4
- 7 Roumagnac Georges, 13 ans, Claye, 53 p. 1/2.
- 8 Preux Georges, 12 ans, Annet, 52 p. 1/4.
- 8 Peyris André, 13 ans, Fresnes, 52 p. 1/4.
- 10 Cholet Henri, 12 ans, Mitry, 51 p. 3/4
- 11 Versigny Marcel, 13 ans, Nantouillet, 51 p. 3/4.
- 12 Cagnon Louis, 12 ans, Mitry, 50 p.
- 12 Judas Gaston, 13 ans, Isles-lès-Villenoy, 50 p.
- 12 Ducl Marcel, 13 ans, Le Pin, 50 p.
- 15 Pottier Georges, 12 ans, Carnelin, 49 p. 3/4.
- 16 Fourcin André, 13 ans, Trilbardou, 48 p. 3/4.
- 17 Landry Arthur, 12 ans, Claye, 48 p. 1/2.
- 17 Lemoine Jules, 12 ans, Mitry, 48 p. 1/2
- 17 Heroin Fernand, 12 ans, Villeparisis, 48 p. 1/2.
- 20 Daubigny Louis, 12 ans, Mitry, 43 p.
- 21 Reulet Jean-Baptiste, 13 ans, Villeroy, 47 p. 3/4.
- 22 Marchal Gaëtan, 13 ans, Claye, 47 p. 3/4.
- 22 Boucard Fernand, 12 ans, Annet, 47 p. 1/2.
- 24 Levot Georges, 13 ans, Mory, 47 p. 1/4.
- 25 Malingre René, 12 ans, Mitry, 46 p. 1/2.
- 26 Lovéque Félicien, 14 ans, Charmenray, 45 p. 1/2.
- 27 Maury Eugène, 12 ans, Fresnes, 44 p. 1/4.
- 28 Compain Marcel, 13 ans, Annet, 43 p. 3/4.
- 29 Lenglin Charles, 12 ans, Annet, 43 p.
- 29 Parain Henri, 13 ans, Messy, 43 p.
- 31 Thorimbert Constant, 12 ans, Annet, 42 p. 3/4.
- 32 Ligeron Albert, 13 ans, Villeroy, 41 p. 3/4.
- 33 Josse Henri, 12 ans, Nantouillet, 40 p. 3/4.
- 34 Jacquinet Albert, 13 ans, Annet, 37 p. 3/4.

#### Mention de Dessin

Bauchy, Frisquet, Landry, Roumagnac, Thorimbert, Berger, Lovéque, Parain, Aubin, Cagnon, Cholet, Daubigny, Lemoine, Malingre, Herpin, Linc, Ligeron.

On demande

UN APPRENTI MARECHAL

S'adresser au Bureau du Journal.

**DOCKS** de la gare de Saint-Mard  
**DAMMARTIN-JUILLY**  
**DESCHAMPS**

(En face la Gare)

**Bois de Construction et Moulures**

Bastin 0. 155 x 0. 065, le mètre 0 fr. 65  
 Bastin 0. 165 x 0. 065. — 0 fr. 69  
 Chevrons, 0. 081 x 0. 065 — 0 fr. 38  
 Voliges, 0. 105 x 0. 012 — 0 fr. 08  
 Couvrejoint — 0 fr. 03  
 Chaux hydraulique — 11 fr.  
 Chaux hydraulique, le sac — 0 fr. 55  
 Ciment romain, le sac de 50 k. 1 r 75  
 Ciment Portland, 2 plombs, — 2 fr. 25  
 Chaux grasse, les 10 k. — 1 fr.  
 Grillage, 51 m/m n° 6, le m. c. 0 fr. 20  
 Pointes n° 20 le paquet de 5 k. 1 fr. 60  
 0 fr. 05 en plus par n° moins gros.  
 Carton bitumé, le mètre carré 0 fr. 29

**Charbon de Terre**

Charleroi, gros morceaux seulement, les 1000 k 42 fr. 00  
 Charleroi, gros morceaux seulement les 100 k. 4 fr. 20  
 Tout venant p machines les 1000 k 20 fr.  
 Grains lavés p. forges, les 1000 k 42 fr.  
 Coke, l'hectolitre — 2 fr. 20  
 Anthracite Anglais les 100 k. 6 fr. 50  
 Boulets — 3 fr. 50  
 Sable - Pelles - Bêches - Fourches  
 - Fer - Fonte - Tôle - Acier - Zinc  
 - Plomb - Tôle galvanisée - Carreaux  
 Tuiles - Poteries - Tuyaux de Grès

**Vente en détail aux prix du gros**

**ENTREPOT DE VINS**

du NARBONNAIS et du MINERVOIS

Anc<sup>e</sup> Maison Mathieu PUEL

**Emile MAISONNAVE**

Successeur

**SAINT-MARD (S.-&-M.)**

**A Louer, route de St-Mard**  
**Jardin Fruitier avec petit Chalet**

Contenance : 42 ares 20 centiares.

S'adresser à M. COUCHOT, Greffier  
 de la Justice de Paix

**A Vendre ou à Louer**

**Maison Bourgeoise**

État de Neuf. - Grande rue, n° 31

S'adresser à M. Léonor DUPILLE.

**MAISON A LOUER DE SUITE**  
 à Saint-Mard

Atelier de Menuiserie

Bail à volonté — Conditions avantageuses.

S'adresser au Bureau du Journal.

**A LOUER**  
**A SAINT-MARD**

**Plusieurs Logements neufs**

très bien conditionnés

Sous sol, — Cuisine, — alle à Manger  
 Vestibule. — 3 chambres au 1<sup>er</sup>

**GRENIER et JARDIN**

EAU POTABLE

S'adresser chez Madame LOISEL.

**Bonne occasion**

Deux fusils de chasse, dont un état de  
 neuf, à percussion centrale, calibre 16. —  
 Un revolver. — Un harnais pour voiture  
 légère. — Une selle et un'bridon.

S'adresser au bureau d. journal.

**A Vendre à l'Amiable:**

Dictionnaire historique de Moréri. —  
 10 volumes in-folio. — Le premier vo-  
 lume des plus excellents châteaux de  
 France. — Nombreux autres objets.

S'adresser à Mme Vve LECONTE, à NANTOUillet.

Paris 1900 — Hors Concours

**MACHINES A COUDRE**

" New-Home "

Fournisseur des Ministères de la Guerre, de la Marine

Adoptées officiellement depuis 1881 dans  
 les écoles professionnelles

**G. PILLAN**

Ameublements

7, rue de Paris à CRÉPY-EN-VALOIS (Oise)

Représentant autorisé pour la Région

Se méfier des contrefaçons

Facilités de paiement par billets mensuels

**Forte remise au comptant**

Livraisons franco à domicile et essais gratuites

Envoi franco du catalogue et de tous  
 renseignements sur demande.

**M<sup>me</sup> BERNARD**

Chirurgien - Dentiste Diplômée

1, Rue Notre-Dame, 1

(Maison RAVET, au premier Etage)

à Dammartin

se tient à la disposition de sa clientèle  
 le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> Dimanche de chaque  
 mois de 10 heures à 5 heures.

Directeur-Gérant **E. LEMARIE**

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE